

Bruxelles, le 29/08/02

Cabinet du Ministre de la Culture. du
Budget. de la Fonction publique. de la
Jeunesse et des Sports.

Place Surllet de Chokier 15 - 17
1000 Bruxelles

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres
- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire de la Communauté française avant une école primaire annexée à leur établissement
- Aux Directions des écoles primaires de la Communauté et par leur intermédiaire aux membres des équipes pédagogiques de ces écoles
- Aux Directions des écoles primaires officielles subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux membres des équipes pédagogiques de ces écoles
- Aux Pouvoirs organisateurs et Directions des écoles primaires libres subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux membres des équipes pédagogiques de ces écoles
- Pour information
- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement fondamental organisé par la Communauté française
- Aux membres de l'Inspection de la Communauté française pour l'enseignement fondamental subventionné
- Aux vérificateurs de l'enseignement fondamental
- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant
- Aux associations de parents
- Aux Directions des centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté

Objet : Possibilité pour les élèves de l'enseignement primaire de disposer d'une boîte aux lettres électronique

Zou.be
Rentrée de septembre 2002

Depuis septembre 2001, chaque élève de l'enseignement primaire, tous réseaux confondus, dispose d'une boîte aux lettres électronique (e-mail) accessible via un site internet, spécialement conçu pour la tranche d'âge 6-12 ans, dont la figure de proue est le personnage de bandes dessinées « Kid Paddle », bien connu des enfants.

L'adresse du site est : <http://www.zou.be/>

Il permet aux élèves de communiquer entre eux à l'aide d'un outil aussi simple qu'amusant, qu'ils soient à l'école ou encore à leur domicile privé.

L'apprentissage de l'internet passe, notamment, par l'apprentissage des notions et des principes de base du fonctionnement du courrier électronique.

Ces procédures permettent aux enfants de se familiariser à l'outil Internet et développer leurs facultés de communication, poursuivre l'apprentissage de la langue et de l'orthographe dans le cadre d'un processus d'alphabétisation numérique.

Les nouvelles techniques informatiques sont indispensables à la démocratisation de l'accès à la connaissance et à l'éducation.

La Communauté française assure ainsi au plus grand nombre d'élèves de cette tranche d'âge une possibilité supplémentaire et ludique de participer à cette évolution technologique .qu'est l'Internet. Le site est évidemment exempt de publicité puisque développé en interne par les services de la Communauté française.

Depuis le mois de juin, un nouvel interface est en ligne sur le site.

Le site de courrier électronique « www.Zou.be » s'est ainsi enrichi d'un nouveau jeu, d'un nouveau « portail » et propose également un grand jeu pour les écoles primaires qui se présente sous la forme d'un concours de rédaction à destination des 6 - 12 ans.

La nature et les droits de l'homme sont les deux thèmes de ce concours de rédaction qui se fera sous la forme d'un travail collectif encadré par les enseignants. Les critères de cotation seront publiés sur Zou.be, et les photos servent de point de départ aux histoires.

Les textes seront renvoyés, via internet et un jury composé d'enseignants sera chargé de trancher, et de désigner 5 classes qui recevront des prix collectifs (journée à l'euro space center, visite des ascenseurs du canal du centre, visite à la RTBF à l'émission Bla-Bla,

La liste des prix sera annoncée sur le site Zou.be.

La nouvelle présentation du portail « Zou.be » facilitera la navigation sur le site et d'autres jeux et nouvelles fonctionnalités pour les enseignants et les élèves viendront progressivement enrichir le portail.

Le projet évoluera dans les mois qui suivent vers un site offrant des informations, des jeux et des outils pédagogiques afin de constituer une plate-forme à la fois attrayante et éducative, utilisable soit par l'enfant seul, soit par la classe.

Il contiendra notamment

1. Un espace accessible à tous les internautes.

Il est proposé d'insérer ici des jeux, informations et services accessibles à tous les internautes. On y trouvera notamment des jeux de base purement ludiques, des réalisations effectuées par des élèves ou des classes et des informations aux parents.

2. Un espace contenant une

1. Zone enfants
2. Zone parents
3. Zone école

Les principes généraux du fonctionnement du site sont les suivants :

1. Il appartiendra exclusivement aux responsables de l'école et aux titulaires de classe de créer les adresses et d'assister les élèves.
2. Les listes d'adresses électroniques des élèves qui adhéreront au système devront rester confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées à quiconque quel que soit l'objectif poursuivi. La sécurité des enfants sera ainsi renforcée.
3. Il convient
 - de recommander aux élèves de ne pas communiquer leur nom, adresse, téléphone, à une personne avec laquelle ils entreraient en contact via le réseau.
 - de leur rappeler que leur mot de passe est strictement personnel et qu'ils ne doivent le divulguer en aucune manière.

Le courrier personnalisé, annexé à la présente, précise les informations nécessaires à l'opération; en effet, vous pourrez vous même créer la boîte aux lettres électronique des élèves qui en désirent une au départ de la clé d'administration et d'un mot de passe spécifique à votre établissement.

Le nom de la boîte de l'élève se présentera sous la forme : **prenom.nom@zou.be**.

Dans le cas où plusieurs élèves portent le même nom ou si une boîte aux lettres existe déjà, des alternatives sont proposées automatiquement. La création d'une boîte aux lettres électronique ne nécessite que quelques informations simples concernant l'élève à inscrire dans une page « web » , telles le prénom, le nom, la date de naissance, ainsi que deux questions magiques (à choisir parmi plusieurs) permettant à l'élève de retrouver son mot de passe en cas de perte. Aucune autre formalité technique ou administrative n'est requise.

En cas de problème technique, un service d'assistance est disponible à l'adresse électronique suivante

emails.etudiants@cfwb.be

le vous remercie déjà des avancées que nous pourrons réaliser dans ce domaine.

Le Ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction
publique, de la Jeunesse et des Sports.

Rudy Demotte



Mode d'emploi du site pour sa partie « élèves ».

Accès au site

Les éléments suivants vous sont nécessaires

- un ordinateur
- une connexion Internet

Vous lancez la navigation et dès que la fenêtre est ouverte sur votre écran, vous tapez l'adresse <http://www.zou.be> dans la zone d'adresse. Vous accédez de cette manière à la page d'accueil du site. Choisissez alors une des rubriques `Le zourrier' , 'Les zécrans', `le Monsterzoo', `Zeuros', ou `L'histoire zéante` .

L'élève doit taper son nom dans la zone blanche **ton nom** et son mot de passe dans la zone blanche **ton mot de passe**. Ce nom d'accès équivaut à la partie de gauche de son adresse courrier électronique, comme par exemple, pour l'adresse `bruno.dupuis@zou.be', le nom d'accès est `bruno.dupuis'.

Après avoir introduit ces données, il clique sur `entrée' pour accéder à la page du menu général.

Si l'élève ne se souvient pas de son mot de passe, il clique sur **oubli du mot de passe**. L'élève peut accéder à la page de changement de mot de passe en cliquant sur **changer de mot de passe**.

Page oubli du mot de passe

L'élève tape ses 2 réponses dans les zones blanches et clique ensuite sur **envoyer**. Une autre page apparaîtra avec son mot de passe qu'il devra mémoriser. Il cliquera ensuite sur `retour à la page d'accueil'. De retour sur la page d'accueil, il réintroduira son nom et son mot de passe afin d'accéder enfin à la page du menu général des messages.

Page des éléments supprimés

Cette page se présente de la même manière que la page des éléments reçus et reprend les courriers électroniques supprimés..

Page des éléments envoyés

Cette page se présente de la même manière que la page des éléments reçus et reprend les courriers électroniques envoyés.

Page de composition d'un nouveau message

Cette page permet d'envoyer un courrier électronique.

Elle reprend une zone où l'élève doit mentionner l'adresse du destinataire (zone « à ~), une zone où il peut préciser des destinataires en copie (zone « CC »), une zone où il peut inscrire le sujet de son courrier électronique (zone < sujet >) et enfin une zone où il peut composer son courrier électronique.

Pour envoyer le courrier électronique, il suffit de cliquer sur le bouton **envoyer**. Pour interrompre la rédaction du courrier électronique et ne pas envoyer son message tout de suite, il suffit de cliquer sur 'sauver', et le message est sauvegardé comme **brouillon**.

Page pour soumettre son avis

L'élève peut remettre ses idées, son avis, ses critiques grâce à cette page en les mentionnant dans la zone adéquate.

Page de changement de mot de passe

Pour changer son Mot de passe actuel, l'élève doit taper son ancien mot de passe dans la zone ad-hoc, son nouveau mot de passe, une fois dans chaque zone correspondante. Après avoir introduit ces données, il clique sur **envoyer** pour enregistrer les modifications.

Une page de confirmation des modifications est affichée et il pourra ensuite cliquer sur le bouton `retour à **la page d'accueil**.

Page d'un élément reçu

Cette page affiche les données du message reçu, choisi dans la liste par l'élève.

Le bouton **répondre** permet d'accéder à la page de composition d'un message avec dans la zone 'A', l'adresse de la personne ayant envoyé ce message et dans le message, une copie du message reçu.

Le bouton **transférer** permet d'accéder à la page de composition d'un message avec dans le message, une copie du message reçu. Ceci permet de transférer le message à une autre personne.

Le bouton **poubelle** déclenche l'affichage d'un message de confirmation pour mettre ce message à la poubelle.

Le bouton **lire le message suivant** affiche la même page mais avec le message suivant dans ta liste.

Site web d'administration des comptes courriers électroniques pour le service zou.be

Accès au site

Les éléments suivants vous sont nécessaires

- un ordinateur
- une connexion Internet
- un programme navigateur (Internet Explorer, Netscape Navigator ou autre)

Vous lancez la navigation et dès que la fenêtre est ouverte sur votre écran, vous tapez l'adresse <http://www.zou.be/admin> dans la zone d'adresse. Vous accédez de cette manière à la page d'accueil du site d'administration.

Page d'accueil

Le professeur doit donc taper son nom d'utilisateur dans la zone blanche **nom** et son mot de passe dans la zone blanche 'mot de passe'. Après avoir introduit ses données, il clique sur **entrée** et il accédera à la page « Liste des élèves ». Si le professeur ne se souvient pas de son mot de passe, il clique sur **oubli du mot de passe**. Un message est envoyé au service d'administration du site qui répondra au professeur par un courrier électronique contenant le mot de passe.

Page « Liste des élèves » Cette page présente une liste des élèves, déjà encodés dans le système. Il s'agit des élèves de l'école dont le professeur est responsable pour le service courrier électronique.

ajouter un élève permet d'accéder à la page pour l'encodage des données d'un nouvel élève.
modifier, en regard des données d'un élève, permet d'accéder à la page de modification des données de cet élève.

supprimer, en regard des données d'un élève, provoque l'affichage d'un message de confirmation pour la suppression des données de cet élève.

quitter permet au professeur de quitter le système.

suivants affiche ce qui suit dans la liste des élèves de cet école.

précédents affiche ce qui précède dans la liste des élèves de cet école.

Page « Ajouter un élève »

Le professeur doit taper le nom de l'élève dans la zone blanche **nom**, son prénom dans la zone blanche **prénom** et sa date de naissance. Si la combinaison nom et **prénom** correspond aux données d'un élève existant, le système proposera un nom ajouté d'un caractère de distinction. Le professeur pourra valider cette proposition ou l'infirmer, il devra alors introduire des valeurs différentes.

Le professeur doit également indiquer les deux questions magiques et les réponses données par l'élève. Pour cela, il sélectionne dans la liste **question magique**, la question correspondante et dans la zone de texte, **réponse**, il encode la réponse. Après avoir introduit ces données, il clique sur **ajouter l'élève** et l'élève sera ajouté à sa liste, ce qu'il pourra vérifier dans la page **liste des élèves**.

Le professeur peut retourner à la liste des élèves en cliquant sur le bouton **annuler**. Le bouton **quitter** permet au professeur de quitter le système. Si le professeur quitte le système sans avoir au préalable confirmé les données introduites dans les zones blanches via le bouton **ajouter l'élève**, ces dernières ne seront pas prises en compte.

Page « Modifier un élève »

Cette page permet de modifier les données d'un élève. Lorsque le professeur arrivera sur cette page, les zones seront remplies des données concernant cet élève contenues dans le système. Le professeur apportera ses modifications dans ces mêmes zones et confirmera les modifications grâce au bouton **confirmer les modifications**.

Le professeur peut retourner à la liste des élèves en cliquant sur le bouton **annuler**. Le bouton **quitter** permet au professeur de quitter le système. Si le professeur quitte le système sans avoir au préalable confirmé les modifications introduites dans les zones blanches via le bouton **confirmer les modifications**, ces dernières ne seront pas prises en compte.

Concours de rédaction d'histoire

Ce concours se trouve sur le site web des élèves <http://www.zou.be>. Il est destiné à promouvoir l'esprit créatif des élèves, à favoriser leur esprit d'équipe, mais aussi à les familiariser avec l'outil de communication qu'est l'internet.

Le concours se termine fin septembre. La rentrée scolaire sera très certainement propice aux récits de vos élèves redynamisés, dès lors pourquoi ne pas leur proposer d'inventer collégalement une histoire et de la transmettre à Zou.be ?

Avec votre aide, les élèves de votre classe vont pouvoir inventer une histoire qui va (peut-être !) les rendre tous célèbres sur Internet, et leur faire gagner des superbes cadeaux.

Pour jouer, c'est très simple: en classe, à partir d'une photo, vous devez écrire une histoire avec vos élèves en essayant d'être original et drôle. Revenez ensuite sur Zou.be pour rédiger votre histoire, en n'oubliant pas de préciser le nom de votre école, et le nom de votre classe. Les meilleures histoires seront publiées à la rentrée en septembre sur Zou.be, et les classes gagnantes seront récompensées par des chouettes cadeaux !

Concrètement...

Rendez-vous sur <http://www.zou.be> et cliquez sur "l'histoire zéante". Sur cette page se trouve le règlement du concours ainsi que deux photos.

N'omettez pas d'indiquer les coordonnées complètes de votre école, de votre classe.

Vous pouvez remettre autant d'histoires que vous le souhaitez. Elles seront toutes prises en compte pour le concours. Les récits doivent parvenir à ZOU.BE avant la fin du mois de septembre.

Ceux-ci seront évalués en fonction d'une grille de cotations qui sera publiée sur ce site dans le courant du mois d'août. Celle-ci reprendra notamment l'orthographe, le style, l'originalité, etc.

Cinq classes seront récompensées par des prix collectifs. Vous les découvrirez bientôt sur Zou.be.